

Avis de constitution

SOCIETE « NANA'S HAIR CARE » en abrégé « NHC »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBITE, Lot
ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 10/04/2025, et enregistrés au CEPICI le 17/04/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « NANA'S HAIR CARE » en abrégé «
NHC »

Objet : - VENTE DE PRODUITS CAPILLAIRES ET
COSMETIQUES ;

- SOINS CAPILLAIRES ET SERVICES DE COIFFURE ;
- ACTIVITES D'IMPORT EXPORT ;
- DISTRIBUTION DE PRODUITS COSMETIQUES ;
- VENTE D'ACCESSOIRES DE BEAUTE, DE
PARFUMS ET D'ESTHETIQUES ;
- COMMERCE GENERAL. .Et pour la réalisation de
l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous
biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous
établissements financiers avec possibilité de donner en
garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de
commerce.

- la prise de participation dans toute société
existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières,
commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se
rapportant directement ou indirectement à l'objet social
ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement

souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE DJOROGOBIITE, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) Mlle COULIBALY NAFISSATOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-05258 du 07/05/2025 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°28766/GTCA/RC/2025 du 07/05/2025

